

PROJET D'ECOLE

2007/2011

Identification de l'école : ce.0730992G

Circonscription : Combe de Savoie

Ecole : Apremont

Type : maternelle élémentaire primaire

Adresse : Le gaz 73190 Apremont

Téléphone : 04 79 28 30 23

Mél : Ce.073 0992G@ac-grenoble.fr

TABLEAU DE BORD

	2006-2007 constat	2007-2008 1ère année	2008-2009 2e année	2009-2010 3e année	2010-2011 4e année
Nombre d'élèves	95	107			
Nombre de classes	4	4			
Moyenne d'élèves par classes	24	27			
Classes spécialisées					
Nombre d'enseignants	6	7			
Nombre d'ATSEM	1	1			
Nombre d'AVS (handicap)		1 (2h)			
Nombre d'EVS (direction)	1	1			

INDICATEURS NATIONAUX OU DEPARTEMENTAUX RAPPORTES A L'ECOLE

	2006-2007 constat			2007-2008 1ère année			2008-2009 2e année			2009-2010 3e année			2010-2011 4e année		
	Nat.	Dép.	Ecole	Nat.	Dép.	Ecole	Nat.	Dép.	Ecole	Nat.	Dép.	Ecole	Nat.	Dép.	Ecole
Nombre d'élèves en difficulté à l'évaluation CP sur le nombre d'élèves de CP (évaluation départementale)															
Nombre d'élèves de profil 3 à l'évaluation CE1 sur le nombre d'élèves de CE1 (évaluation nationale)															
Proportion d'élèves maîtrisant, en fin de cycle 2, les compétences du palier 1 du socle commun.															
Proportion d'élèves maîtrisant, en fin de l'école primaire, les compétences du palier 2 du socle commun.															
Nombre de Programmes personnalisés de réussite éducative (PPRE) mis en oeuvre															
Proportion d'élèves ayant atteint en langue étrangère le niveau A1 du cadre européen commun de référence															
Proportion d'élèves ayant atteint le niveau 1 du B2i															
Proportion d'élèves entrant en sixième avec un an de retard ou plus															
Proportion d'élèves entrant en sixième avec un an d'avance ou plus															
Nombre de Projets Personnalisés de Scolarisation (PPS).															
Taux de fréquentation en école maternelle Moyenne du matin (hors samedi)															
Taux de fréquentation en école maternelle Moyenne de l'après-midi															
Taux de fréquentation en école maternelle Moyenne du samedi matin															

DIAGNOSTIC

1. EFFICACITÉ DES ENSEIGNEMENTS

(en référence aux programmes d'avril 2007 intégrant le socle commun des connaissances et des compétences - BO spécial n°5 du 12 avril 2007)

Points forts :

- L'équipe enseignante est stable et s'investit particulièrement dans l'aide des enfants en difficulté, notamment en utilisant le décroisement, ce qui engendre des progrès chez les élèves et crée un dynamisme entre eux (même pour les enfants en difficulté).
- Les enseignants sont volontaires dans des démarches nouvelles (expérimentales) pour permettre la réussite des élèves.

Points faibles :

- La production écrite et orale reste le point faible de l'équipe enseignante et se traduit par des lacunes chez les élèves.

2. ACCUEIL ET SCOLARISATION DES ÉLÈVES À BESOINS ÉDUCATIFS PARTICULIERS

Points forts :

- L'équipe enseignante a le souci de maintenir un suivi avec les CMP, les orthophonistes, ou les enseignants référents. Le décroisement entre les classes permet également de remédier plus précisément aux difficultés sérieuses.

Points faibles :

- Le manque de temps fait défaut pour rencontrer de manière plus approfondie les partenaires, et le peu d'intervention possible du réseau d'aide ne permet pas de suivre ou diagnostiquer au mieux les besoins des élèves en difficultés.

3. ORGANISATION ET COHÉRENCE DU FONCTIONNEMENT DE L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Points forts :

- Le décroisement et les échanges de service permettent d'adapter les enseignements proposés en fonction des compétences particulières de chaque enseignant.
- La bonne concertation entre les enseignants permet de prévoir des projets plus cohérents sur l'école.
- La mise en place d'outils pour les élèves (*cahier de sciences* et *recueils de poésies* de la maternelle au CM2) permet là encore un suivi mieux contrôlé tout au long de la scolarité des élèves.

Points faibles :

- Les progressions d'école ne sont actuellement pas suffisantes et ne permettent pas d'assurer la cohérence des enseignements notamment dans les champs disciplinaires suivants : découverte du monde (histoire, géographie, sciences), E.P.S, arts (musical et visuel).

4. L'ÉCOLE ET SES PARTENAIRES (FAMILLES, ASSOCIATIONS, COLLECTIVITÉS...)

Points forts :

- La municipalité s'investit financièrement, par des subventions conséquentes pour les projets sportifs.
- L'association du Sou des Ecoles est un acteur important sur l'école et finance, de manière complémentaire, les projets culturels.
- Les parents répondent très favorablement aux sollicitations des enseignants concernant les manifestations ou les activités au sein de l'école.

Points faibles:

- Les difficultés viennent d'une communication peu engagée entre l'école et la mairie. Une discussion avec l'équipe enseignante pour les décisions concernant l'école serait à envisager.
- La relation entre les Parents du Sou des Ecoles et les enseignants n'est pas toujours excellente car les objectifs ne sont pas les mêmes.

LES 3 OBJECTIFS PRIORITAIRES DE L'ECOLE

Objectif prioritaire 1 : Maîtrise de la langue

A/ Améliorer la maîtrise de la langue à travers la production écrite

Stratégie pour l'atteindre:

- **Cycle 1 :** C'est par une manipulation et un entraînement quotidiens que la langue se structure.
 - La mise en place d'un *cahier de vie individuel* permettra à chaque élève d'avoir un support-lien entre la famille et l'école, propice à la discussion. Ce cahier sera complété, à l'école et aussi à la maison, en dictée à l'adulte. L'enfant sera le responsable du contenu et participera à la disposition des éléments (texte, dessin, carte postale, photo...). Ce cahier de vie pourrait susciter des discussions spontanées de la part des élèves pour « montrer aux autres » ou des échanges provoqués par l'enseignant mais s'appuyant sur un contenu ayant un sens pour l'enfant.
 - *Écriture spontanée* : Suite à la visite d'une conseillère pédagogique, les enfants de PS et MS ont commencé à écrire « comme ils entendent ».

Cette méthode donne des résultats impressionnants quand au déclenchement de l'envie d'écrire. Des enfants bloqués par la non-connaissances du code grapho-phonologique écrivent. Les séances se font par petits groupes.

- **Cycle 2 :**

- L'écrit prend de plus en plus de place dès que l'élève est capable d'écrire. Le cahier de vie devient *le cahier trésor*, plus intimiste et sollicitant plus d'investissement écrit de la part de l'élève. C'est un outil de déclenchement suscitant l'envie spontanée d'écrire. Certains passages seront repris, améliorés, corrigés dans une relation duelle entre l'enseignant et l'enfant. C'est l'enfant qui décidera du passage à reprendre.
- L'important est aussi de faire produire les enfants à diverses occasions :
 - Emission d'hypothèses avant lecture d'album : à partir de la couverture, que peut-il se passer?
 - Émission d'hypothèses au fur et à mesure des lectures d'épisodes lorsque cela est fondé
 - Compte rendu d'expériences
 - Production de quelques phrases suite à une sortie, un spectacle : donner son avis, exprimer son opinion
 - Faire un résumé d'un petit livre lu : expliquer aux autres quels sont les personnages, ce qu'ils leur arrivent et dire s'ils ont aimé et pourquoi
 - Pour les CP, raconter un passage du livre
 - Production de la suite d'une histoire
 - Inventer une histoire à partir d'images
 - Créer des albums « à la manière de... »

Les enfants de GS et CP ont *un cahier de production écrite*, les CE1 rédigent sur des feuilles. On essaiera au maximum de procéder à des corrections individuelles et à une réécriture d'un passage. Ces productions permettront de mettre en place les leçons de grammaire/orthographe puis de pointer les difficultés personnelles pour proposer en fin de CE1 des exercices de remédiations personnalisés.

- *Écriture spontanée* : En GS, les enfants sont invités à écrire comme ils "veulent". Ils disent eux-mêmes " on invente les lettres quand on ne sait pas." " on écrit comme on entend". (voir cycle 1)

Il semble tout de même qu'il faille apporter un bémol à cette activité.

Bien que les enfants soient très à l'aise dans les activités d'écriture, ils ne semblent pas apporter grande importance à l'orthographe réel des mots qu'ils écrivent. De ce fait, dès le CP voire en fin de GS, il faudra insister sur la réécriture des mots pour que la conscience orthographique prenne la place de l'écriture phonétique (on écrit suivant un code précis et non plus comme on entend).

Ceci pourra être appuyé par la constitution d'un carnet de mot dans lequel l'enseignant (dans un premier temps) écrit certains mots dont les enfants ont besoin pour leur production.

- **Cycle 3** : La production devient centrale en cycle 3. Afin d'appréhender et d'apprécier des procédés littéraires, le travail en petit groupe sous forme d'ateliers d'écriture sera fondamental. Le décloisonnement sera prioritairement utilisé pour permettre la mise en place de ces ateliers. Des critères de réussite pour chaque production écrite seront clairement définis pour et/ou avec l'élève afin qu'une auto-évaluation soit réalisable.

Modalités d'évaluation (indicateurs quantitatifs et qualitatifs) :

Deux évaluations seront mises en place :

- L'une pour suivre l'élève individuellement. Elle sera mise en place dès le C.P. et chaque début d'année, une évaluation type sera proposée pour permettre la comparaison avec les années précédentes et permettre de quantifier les progrès individuels. Une définition précise des critères d'évaluation sera nécessaire.
- L'autre sera une évaluation propre au niveau de classe en fonction des attentes définies par les enseignants. Cette évaluation sera identique et proposée à tous les élèves arrivant dans un niveau. Elle permettra d'évaluer l'impact du dispositif au fur et à mesure des années.

Pour ces évaluations, le travail de la fin de l'année consiste à choisir les documents et à lister les critères d'évaluations.

En cycle 1 et 2, nous utiliserons des images comme support de production. Il y aura une partie en dictée à l'adulte et à partir de la grande section, une partie d'écriture individuelle.

A partir du CE1, nous utiliserons le début d'une histoire puis les enfants produiront la suite.

B/ Améliorer la lecture à haute voix

Stratégie pour l'atteindre :

La lecture à haute voix est le reflet de la compréhension immédiate. Elle ne sera pas abordée ici comme une finalité en soi, mais comme un outil pour progresser en lecture « silencieuse ». Elle sera aussi l'occasion de partager des moments de lecture-plaisir. Plusieurs actions seront mises en place :

- La lecture offerte aux autres classes sera généralisée, et ce dans toutes les classes. Des albums, des contes, des histoires seront lus par de petits groupes (pour dynamiser la lecture) pour les élèves des classes de niveaux inférieurs. Les textes seront choisis par les enseignants en fonction de la difficulté lexicale, de la longueur, de l'écriture littéraire et des thèmes. Les premières séances seront préparées, et les élèves s'entraîneront à la maison. Dès la deuxième année, il faudra s'orienter vers des lectures spontanées et moins préparer pour mettre l'élève face à de nouvelles difficultés.
- Parallèlement, en classe, des gymnastiques de lecture seront mises en place, de manière régulière, par les enseignants, dès le CE1.
- Pour compléter ce dispositif, l'apprentissage quotidien de nouveaux mots, de mots peu courant ou orthographiquement plus complexes, devrait permettre aux élèves d'améliorer l'anticipation lors des lectures. Un support adapté à chaque classe sera choisi (boîte à mots, répertoire de mots, dictionnaire de la classe...).

Modalités d'évaluation (indicateurs quantitatifs et qualitatifs) :

L'évaluation sera définie de manière quantitative : un corpus de textes ainsi que les critères d'évaluation seront choisis par les enseignants pour chaque niveau de classe (nombres d'hésitations, nombres d'erreurs, combien de mots lus avant l'essoufflement, l'intonation est-elle présentes).

Objectif prioritaire 2 : Education civique

Développement de l'écoute, de l'expression orale, des dialogues et débats

Stratégie pour l'atteindre :

Deux actions seront mises en place. L'une au niveau de l'école, l'autre sera propre à chaque cycle :

- Un conseil d'école d'enfants sera mis en place dès la première année. Il a pour vocation de provoquer des discussions sur les problèmes que les enfants vivent à l'école, mais aussi de proposer des améliorations de leur espace de vie dans leur école. Chaque sujet devra être abordé dans le respect de toutes les tranches d'âge. Ces conseils auront lieu régulièrement (une fois par période serait l'idéal). Ils seront nécessairement préparés en classe, en amont, pour que la discussion soit déjà amorcée et un retour après la séance sera indispensable par assurer la continuité. Ces conseils pourront permettre l'ouverture des débats avec les partenaires extérieurs (Municipalité, parents...).
- Au sein de chaque cycle, un dispositif particulier sera établi avec les élèves pour développer l'écoute et le respect sans utiliser des sanctions arbitraires, tout en définissant un cadre bâti sur des règles de vie :
 - **Cycle 1** : Un cahier « *Bien vivre avec les autres* » sera mis en place. Il présentera les règles de vie à l'école. Il sera régulièrement complété et donné aux familles. Il permettra, par sa consultation, un rappel des règles de vie et d'engager une discussion entre les parents, les enfants et l'enseignant .
 - **Cycle 2** : *Le permis à points* de la classe de cycle 3 pourrait être étendu aux classes de cycle 2.

Il existe actuellement des règles de vie. En ce qui concerne les choses à ne pas faire, les enfants les ont classées selon leur "gravité" et ont prévu des sanctions pour chaque règle enfreinte.

Le projet est de partir de ces règles pour obtenir un permis à points semblable à celui des cycles 3. Il sera nécessaire de revoir les droits des élèves dans la classe.

L'organisation d'une classe de découverte en cycle 2 est un moment privilégié pour développer l'autonomie des enfants.

Les enfants de cycle 2 vont partir 5 jours en classe nature et musique.

Les objectifs développés sont :

- Initier à l'environnement naturel, en favorisant la découverte du milieu du Nord Vercors pour une adaptation au milieu naturel de l'enfant.
- Ouvrir l'école sur un espace différent et développer des conduites d'adaptation en dehors du milieu scolaire: Savoir s'adapter aux changements possibles de relation avec l'enseignant et les autres élèves.
- Développer l'autonomie de l'enfant vis à vis de sa famille.
- Favoriser la socialisation par l'élaboration d'une vie en collectivité : créer et suivre les règles de vie, savoir prendre des responsabilités au sein du groupe.
- **Cycle 3** : La mise en place d'un « *permis à points* » permet à l'enfant de s'auto-réguler en fonction de son comportement et de son attitude. A la rentrée, les élèves définissent les règles qui leur paraissent fondamentales pour un travail dans le respect et les classent en fonction de la gravité en leur attribuant un nombre de points qui seront ôtés en cas de non-respect (de 0 à 3 points). Le nombre de points que possèdent chaque élève lui procure des droits. Le rôle de l'enseignant est de faire respecter le contrat : une règle non respectée se traduit par la suppression des points correspondant et définis à l'avance (il n'y a pas d'injuste possible, l'élève maîtrise entièrement la sanction). Il perd ainsi des points et par conséquent des droits. Il peut acquérir des points si pendant une semaine entière, il n'a pas enfreint de règle.

Projet pour l'année 2008 – 2009 permettant de resserrer les liens entre école et commune.

L'école est en train de s'intégrer à un large projet intitulé « corridor biologique », en lien avec la Frapna, la commune d'Apremont et d'autres école concernées par ce corridor.

Les enfants vont être amenés à se déplacer sur la commune, à prendre conscience de leur environnement proche, faune et flore d'Apremont. Ils seront sensibilisés à la protection de cette flore et faune.

La commune ayant mise en place un sentier touristique, le projet s'oriente vers la mise en place d'outils pour le promeneur permettant de mieux comprendre le corridor biologique passant sur Apremont.

Ce projet permettra aussi aux enfants d'échanger avec les autres écoles liées à ce projet corridor, d'apprendre à partager leurs connaissances, d'écouter les autres.

Modalités d'évaluation (indicateurs quantitatifs et qualitatifs) :

Une évaluation quantitative (nombre de conflits dans la classe ou dans la cour) sera mise en place sur plusieurs périodes de l'année pour suivre l'évolution.

Une évaluation qualitative visera à estimer les liens qui s'établiront (ou pas) entre les enfants d'âge différent et sur l'évolution des projets portés par les élèves lors des conseils d'école d'enfants.

Objectif prioritaire 3 : Travail en équipe

Développer la continuité des progressions entre les 3 cycles

Stratégie pour l'atteindre :

- L'objectif est de répertorier les notions, les champs et les notions travaillés tout au long du parcours des élèves, afin de ne pas être redondant mais aussi, pour permettre de retravailler une notion abordée plusieurs années auparavant pour mettre en exergue les progrès.
- Plusieurs supports, documents pour l'équipe enseignante seront créés pour permettre le suivi et la continuité des apprentissages au cours des 3 cycles. Les champs disciplinaires concernés sont : la découverte du monde (sciences, histoire et géographie), l'art (musical et visuel), le B2i et l'E.P.S.

Modalités d'évaluation (indicateurs quantitatifs et qualitatifs) :

Elle sera validée par les documents élaborés et par la pertinence de son utilisation.

Avis du conseil d'école

Date :

Le directeur d'école

Les membres du conseil d'école

Avis de l'IEN

Date

Signature

Décision de l'Inspecteur d'académie

Projet d'école validé

non validé

Domaine(s) qu'il conviendra d'approfondir

Date

Signature

FICHE DE SUIVI (1/3) DES OBJECTIFS PRIORITAIRES À RENSEIGNER ANNUELLEMENT,
à conserver dans l'école et à transmettre à l'IEN avant le 30 septembre de chaque année scolaire

Commune : Apremont

Nom de l'école : Apremont

Type : primaire

Objectif prioritaire 1

Année scolaire	Dispositifs et actions prévus	Bilan annuel
2007-2008	<ul style="list-style-type: none">- Mise en place du <i>cahier de vie</i> (Cycle 1) et cahier trésor (Cycle 2), décloisonnement au cycle 3.- Lecture d'albums, de contes aux autres classes après Noël- Elaboration des évaluations.	
2008-2009	<ul style="list-style-type: none">- Mise en place des évaluations pour chaque élève, et constitution d'un dossier de suivi pour chaque élève.	
2009-2010		
2010-2011		

Résultats par rapport à l'objectif fixé

FICHE (2/3) DE SUIVI DES OBJECTIFS PRIORITAIRES À RENSEIGNER ANNUELLEMENT,
à conserver dans l'école et à transmettre à l'IEN avant le 30 septembre de chaque année scolaire

Commune : Apremont

Nom de l'école : Apremont

Type : primaire

Objectif prioritaire 2

Année scolaire	Dispositifs et actions prévus	Bilan annuel
2007-2008	<ul style="list-style-type: none">- Mise en place du conseil d'école d'enfants- Mise en place du Permis à points en cycle 3	
2008-2009	<ul style="list-style-type: none">- Mise en place du cahier « Bien vivre avec les autres »	
2009-2010		
2010-2011		

Résultats par rapport à l'objectif fixé

FICHE (3/3) DE SUIVI DES OBJECTIFS PRIORITAIRES À RENSEIGNER ANNUELLEMENT,
à conserver dans l'école et à transmettre à l'IEN avant le 30 septembre de chaque année scolaire

Commune : Apremont

Nom de l'école : Apremont

Type : primaire

Objectif prioritaire 3

Année scolaire	Dispositifs et actions prévus	Bilan annuel
2007-2008	– Documents de suivi des progressions (domaine B2i)	
2008-2009	– Documents de suivi des progressions (domaine Découverte du monde)	
2009-2010	– Documents de suivi des progressions (domaines Arts et EPS)	
2010-2011		

Résultats par rapport à l'objectif fixé